



Clause trajet non respecte

Par **Fakhreddine75**, le 17/12/2018 à 00:18

Bonjour

Mon ex femme refuse de récupérer nos enfants malgres que sur l onc il est stipule qu elle fasse les trajets retours.

J ai deja ramener les enfants la semaine dernier pour l intérêts des enfants mais elle va continuer.

Que dois je faire

Merci

Par **Tisuisse**, le 17/12/2018 à 08:47

Bonjour,

Faire, à chaque fois, une main courante chez les policiers ou les gendarmes puis saisir le JAF en vue d'une diminution de la PA puisque ces trajets sont mis, par elle, à votre charge.